

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2010-427 DU 13 OCTOBRE 2010

Chargeant Monsieur **Natondé AKE**, Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de l'intérim de Monsieur **Gérard KOUASSI AGBOKPANZO**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique pour compter du **vendredi 05 au vendredi 19 novembre 2010**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2010- 350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;

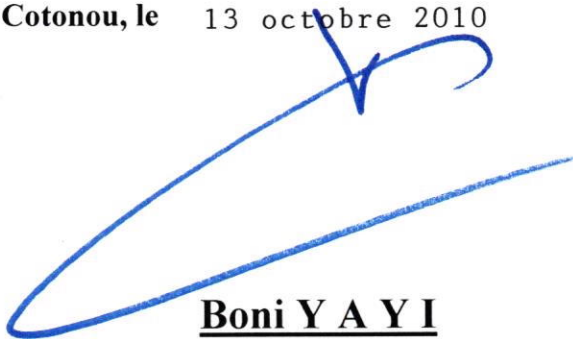
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **vendredi 05 au vendredi 19 novembre 2010**, Monsieur **Natondé AKE**, Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle est chargé de l'intérim du Ministre du Travail et de la Fonction Publique, Monsieur **Gérard KOUASSI AGBOKPANZO**, pendant son absence.

Article 2^{ème} : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 octobre 2010

**Par Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement**



Boni Y A Y I

Ampliations : PR 6- SGG 2- AN 2-HCJ 2- CS 2- CC 2- CES 2- HAAC 2- MIC 4- MEF 2- MTFP 2- AUTRES MINISTERES 25 – JORB 1.